Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Octobre 2020

Systèmes agricoles et alimentaires et la covid-19 au Niger

Effets, réponses politiques et implications à long terme

Ce profil de pays couvre les réponses et les effets jusqu'à la fin septembre 2020

INTRODUCTION

La pandémie de covid-19 a mis une pression importante sur les systèmes de santé du monde entier. Les mesures draconiennes mises en place pour contenir sa propagation créent de sérieux obstacles à l'activité économique (y compris aux systèmes agroalimentaires) et, par conséquent, aux moyens de subsistance, à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

L'épidémie de covid-19 montre à la fois les liens entre les systèmes de santé et les systèmes alimentaires, et les liens entre les systèmes alimentaires locaux et les systèmes mondiaux. Les taux élevés d'urbanisation et la mondialisation du commerce et des voyages ont contribué à la propagation du virus dans les pays. Les verrouillages et les restrictions de mouvement à l'intérieur des pays et à travers les frontières ont perturbé les marchés nationaux et locaux de la production alimentaire et agricole et des intrants et ont provoqué de fortes réductions de l'activité économique globale dans le monde. Dans les pays les plus pauvres, les perturbations ont encore aggravé la fragilité des systèmes (y compris les systèmes agroalimentaires) et des moyens de subsistance.

Le Rapport mondial sur les crises alimentaires 2020 a constaté que 135 millions de personnes dans 55 pays et territoires sont confrontés à une insécurité alimentaire aiguë au niveau de la «crise» ou à un niveau supérieur - une situation qui nécessite une action urgente. Le rapport a également conclu que plus de 183 millions de personnes connaissaient un niveau «stressé» d'insécurité alimentaire aiguë et couraient un risque élevé de glisser vers un niveau de «crise» si elles étaient confrontées à des chocs supplémentaires (FSIN, 2020). La situation est particulièrement inquiétante compte tenu de la nature évolutive de la pandémie covid-19.

À mesure que la situation évolue, la question se pose de savoir comment, ou si, les systèmes alimentaires, sanitaires, financiers et économiques pourraient être mieux préparés pour éviter que des épidémies similaires ne dégénèrent en une crise économique et sociale à part entière.

Ce rapport fait partie d'une série de profils de pays qui décrivent: (i) les mesures politiques adoptées par les gouvernements pour contenir la propagation du virus; (ii) les politiques et mesures visant à stabiliser le fonctionnement des systèmes agroalimentaires; (iii) les effets potentiels des politiques sur les systèmes agroalimentaires et les groupes vulnérables. Enfin, les profils évaluent également les options à long terme pour les politiques et les investissements dans les systèmes agroalimentaires afin de les rendre plus résilients.

MESURES POLITIQUES VISANT À CONTENIR LA COVID-19

Quelles sont les principales mesures prises pour contenir la propagation du virus et comment évoluent-elles?

Dès le 13 mars, au regard de la vitesse de propagation de la maladie dans le monde et de la faiblesse des systèmes de santé à y faire face, le Gouvernement de la République du Niger a jugé impérieux d'être proactif et de ne pas attendre que la maladie s'installe et se diffuse pour agir. Aussi, le Gouvernement a-t-il décidé de prendre les mesures préventives suivantes (Conseil des ministres, 2020a):

- annulation de tous les évènements internationaux programmés pour se tenir au Niger;
- confinement pendant 14 jours de toute personne venant d'un pays où sévit l'épidémie;
- interdiction de tous les regroupements notamment à caractère politique, sportif et culturel susceptibles de réunir au moins 1 000 personnes;
- éviter de voyager dans les pays où sévit l'épidémie;
- forte recommandation pour que les cérémonies festives soient organisées le plus simplement possible, en évitant au maximum les regroupements et de même pour les deuils.

Face à la progression de la pandémie du coronavirus dans les pays voisins et dans le reste du monde, les autorités nigériennes ont pris des mesures préventives complémentaires le 17 mars (Conseil des ministres, 2020b) (quand le pays n'avait pas encore enregistré de cas) incluant:

- la fermeture des frontières aériennes et terrestres sauf pour les vols domestiques, les cargos sanitaires et militaires et le transport des marchandises;
- l'interdiction des regroupements de plus de 50 personnes ainsi que des ateliers et séminaires;
- la fermeture des établissements scolaires;
- l'institution des mesures d'hygiène obligatoires dans les marchés, les magasins, les restaurants, les services publics et privés;
- le respect d'une distance d'au moins un mètre entre les personnes dans les grandes surfaces, les restaurants, les entreprises, les zones aéroportuaires et autres lieux publics;
- la gratuité du diagnostic et de la prise en charge des éventuels cas confirmés de coronavirus.

À la suite de l'apparition du premier cas de covid-19 au Niger le 19 mars 2020, le Gouvernement a renforcé les mesures existantes avec de nouvelles mesures (Conseil des ministres, 2020c), notamment:

- interdiction des regroupements (mariages, baptêmes, décès);
- renforcement du contrôle de le température et des mesures d'hygiène aux différentes sorties et entrées des villes;
- application stricte des mesures de prévention dans les services publics et privés, les marchés, les restaurants, les entreprises et les sociétés.

De nouvelles mesures ont été annoncées par le Gouvernement en date du 27 mars alors que le Niger enregistrait 10 cas positifs au coronavirus dont un décès:

- isolement sanitaire de la ville de Niamey pour deux semaines renouvelables et instauration d'un couvre-feu de 19 heures à 6 heures à Niamey à partir du samedi 28 mars 2020 puis allégé de 21 heures à 5 heures du matin;
- proclamation de l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire national à compter du 29 mars, prorogé pour 3 mois pour la période allant du 12 avril au 11 juillet 2020 inclus;
- prise en charge gratuite des malades confirmés positifs à la covid-19 suivant le protocole adopté;
- mise en œuvre de la stratégie de recherche active des cas suspects de malades du coronavirus ainsi que le renforcement du test de dépistage et du confinement.

Les mesures restrictives sont parfois difficiles à suivre scrupuleusement. Dans le cas du Niger, malgré les nombreuses stratégies et moyens de sensibilisation du Gouvernement et des acteurs de la société civile, dont les chefs religieux et coutumiers, il a été observé des réticences et de la résistance chez certains individus à l'égard des mesures restrictives, notamment le couvre-feu et la non-fréquentation des mosquées, donnant lieu à des manifestations et des soulèvements à Niamey et dans certaines régions du pays ayant provoqué d'énormes dégâts matériels de la part des manifestants en colère.

Les mesures prises par le Gouvernement sont évaluées au fur et à mesure en fonction de la progression de la pandémie par le Comité interministériel de lutte contre la pandémie de covid-19. Ce comité est présidé par Son Excellence le Premier Ministre, chef du Gouvernement. Il est composé d'une vingtaine de membres et a pour mission de donner des directives stratégiques et proposer des mesures à présenter au Conseil des ministres. Il est appuyé par un comité d'experts.

Le Gouvernement, sur recommandation du Comité interministériel et en concertation avec les partenaires dont les agences du système des Nations Unies pour analyser la situation peut décider des mesures additionnelles à prendre ou de l'assouplissement des mesures existantes. Par exemple, devant la régression continue des cas positifs à la covid-19, le Gouvernement a décidé l'allègement du couvre-feu, puis la réouverture des lieux de culte et des écoles (le 1er juin 2020), la fin de l'isolement sanitaire de Niamey et finalement la levée complète de toutes les restrictions internes y compris en matière de circulation des véhicules de transport en commun et de l'état d'urgence nationale, excepté pour les zones en insécurité. La levée des mesures restrictives pour les frontières terrestres et aériennes nécessite une action commune et concertée des États de la sous-région.

Pour des raisons humanitaires, de regroupement familial ou de travail, le Gouvernement du Niger a délivré plusieurs autorisations spéciales aux personnes pour gagner le Niger, Niamey en particulier, par voie aérienne (vols humanitaires) ou terrestre. Cependant, ces autorisations ont été suspendues à la suite de l'enregistrement de 36 cas positifs le 16 juin et 4 cas le 17 juin tous en provenance de l'extérieur du Niger (Conseil des ministres, 2020d). Des mesures de gestion des voyageurs entrant au Niger ont ainsi été mises en place et/ou renforcées pour un meilleur contrôle de la pandémie. Les frontières aériennes ont finalement été rouvertes le 1er août 2020. Les frontières terrestres, quant à elles, sont encore fermées à la date du 24 septembre 2020.

Quelles sont les principales mesures prises pour assouplir ou renforcer le verrouillage et les autres mesures visant à contenir la propagation de la maladie, notamment en ce qui concerne les fonctions du système agroalimentaire?

Le Gouvernement a mis en place des mesures d'accompagnement relatives à la réponse sanitaire, mais aussi pour atténuer les effets de l'impact socioéconomique dû à la pandémie.

Alors que certaines mesures ont concerné la restriction de circulation des personnes d'une région à une autre (suspension des transports interurbains, en particulier avec l'isolation sanitaire de Niamey), la libre circulation des produits alimentaire a été maintenue sur l'ensemble du pays et même entre les États de la CEDEAO (malgré la fermeture des frontières).

Des dispositions ont été prises pour la désinfection régulière des marchés, supermarchés et certains lieux publics de vente ou de transport de produits alimentaires. Les dispositifs de lavage des mains ont été rendus obligatoires pour tous les commerces, supermarchés et marchés, en particulier dans la ville de Niamey, ainsi que le port du masque pour tous les usagers de ces lieux. Le Gouvernement et ses partenaires ont distribué gratuitement des kits hygiéniques aux personnes vulnérables, aux chauffeurs de taxi ainsi qu'aux vendeurs sur les marchés.

MESURES DE POLITIQUE AGROALIMENTAIRE POUR RÉPONDRE AUX EFFETS DE LA CRISE

Quelles sont les principales mesures en place ou prévues visant directement le système alimentaire?

En vue de réduire l'impact négatif de la pandémie de covid-19 sur l'ensemble des systèmes alimentaires (production, approvisionnement, commercialisation des aliments, etc.) et l'approvisionnement en produits de première nécessité (médicaments, équipements médicaux), le Gouvernement a mis en place des mesures d'allègement de la fiscalité, notamment l'exonération de droits et taxes sur tous les produits qui entrent dans le cadre de la lutte contre la covid-19, la mise en place des facilités de crédit d'enlèvement pour tout importateur qui le souhaite pour une durée de 15 à 90 jours, moyennant la production d'une caution bancaire, le report de la date de paiement de la vignette de circulation des transporteurs à fin juin 2020 au lieu du 31 mars 2020, la suspension des contrôles fiscaux sur place pendant deux (2) mois à compter du 1er avril 2020, l'exonération de la TVA sur le transport terrestre interurbain pendant toute la durée de la suspension de l'activité et report au 1er mai au lieu du 31 mars du paiement de l'impôt synthétique.

Dès mars 2020, le Gouvernement a procédé à l'analyse de l'impact de la pandémie de covid-19 sur l'économie du Niger (Ministère des finances, 2020a), à l'élaboration d'un plan de préparation de réponse, puis d'un plan global de réponse à la pandémie de covid-19. Un ensemble d'organes de coordination et de structures de mises en œuvre ont été mis en place pour faciliter l'opérationnalisation du plan de réponse: i) un Comité d'orientation présidé par SEM le Président de la République; ii) un Comité interministériel de lutte contre la pandémie de covid-19 présidé par SEM le Premier Ministre et avec le Ministre de la santé comme rapporteur; iii) une Commission nationale de gestion de la pandémie de covid-19; iv) des comités techniques sectoriels au sein de chaque ministère.

Le plan global (multisectoriel) de réponse à la pandémie de covid-19 s'élève à 1 438 milliards de FCFA (2,54 milliards de dollars américains)[1] soit 59 pour cent du budget de l'État pour 2020[2]. Ce plan comporte cinq (5) axes principaux: i) gestion sanitaire de la pandémie (167 milliards de FCFA, soit 296 millions USD), ii) résilience du système éducatif (19 milliards de FCFA, soit 33,68 millions USD), iii) plan de soutien aux personnes vulnérables (487 milliards de FCFA, soit 863,28 millions USD) (voir tableau 1 à la section 2.d), iv) atténuation des impacts économiques et financiers (434 milliards de FCFA, soit 769,33 millions USD) et v) résilience des producteurs agro-pastoraux (331 milliards de FCFA, soit 586,74 millions USD). Les trois derniers axes de ce plan intègrent de nombreux aspects relatifs aux systèmes alimentaires.

Le plan de soutien du Gouvernement aux personnes vulnérables (février 2020), révisé pour tenir compte de l'impact de la pandémie de covid-19 (avril 2020), a été actualisé et étendu à la résilience des producteurs agro-pastoraux (mai 2020) sous l'impulsion du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N). Ce plan prend donc en compte deux principaux volets: a) plan de soutien aux populations vulnérables et b) plan de soutien à la résilience des producteurs agro-pastoraux (Cabinet du Premier Ministre, 2020). Ces deux volets sont des parties intégrantes du Plan global de réponse à la pandémie de covid-19.

Dans le plan de soutien aux populations vulnérables estimé à 343,3 milliards de FCFA (soit 608 millions USD), le Gouvernement et les partenaires envisagent une mobilisation de 16 557 070 587 de FCFA (29 millions USD) pour l'achat de semences améliorées, pluviales et maraichères sous forme de kits (y compris l'intégration des mesures barrières) pour le renforcement des moyens d'existence des ménages agricoles et de développement de la production agricole en zones rurales comme en zones périurbaines dans le but de maintenir la disponibilité des denrées alimentaires sur les marchés alimentaires et le maintien des revenus agricoles. De même, le Gouvernement et les partenaires envisagent une mobilisation de 18 803 125 000 de FCFA (33 millions USD) pour le renforcement des moyens d'existence des ménages agro-pastoraux avec le maintien de l'achat d'aliment bétail (35 000 tonnes) en zone pastorale impactée par le déficit fourrager cette année, de la vaccination sanitaire du troupeau et la prise en compte du renforcement des moyens d'existence des ménages avec des distributions de kits petits ruminants (animaux reproducteurs vaccinés, aliment bétail).

Le Gouvernement et ses partenaires envisagent également de mobiliser un montant de 96 570 970 000 de FCFA (171 millions USD) pour la reconstitution de près de 300 000 tonnes de vivres (stock d'urgence, stocks partenaires), y inclus les besoins des populations réfugiées, déplacées, migrantes ainsi que la participation du Niger dans la participation à la reconstitution de la réserve régionale de sécurité alimentaire en vivres de la CEDEAO au niveau régional (RRSA). Au Niger, les vivres achetés seront constitués principalement de mil, sorgho, maïs et riz. A cet égard, le Gouvernement a déjà annoncé le 31 mars avoir attribué les montants de 1 758 745 000 FCFA (3 millions USD) et 1 010 305 000 FCFA (1,7 million USD) pour deux marchés publics pour la reconstitution de la réserve stratégique alimentaire d'un stock de 9 737 tonnes des céréales pour le compte de l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN).

Le plan de soutien à la résilience des producteurs agro-pastoraux vise à renforcer les conditions pour accroître et diversifier les productions et créer les conditions d'une croissance agricole durable et résiliente aux divers chocs. Il est centré sur trois (3) composantes principales ou

[1] 1 FCFA = 0,00177 USD à la date du 28 septembre 2020.

[2] Ceci prend en compte l'augmentation de 156,18 milliards de FCFA ou 6,89 pour cent du budget initial de l'État (2 266,15 milliards de FCFA) dans la loi de finances initiale pour atteindre 2 422,33 milliards de FCFA.

domaines prioritaires du plan d'action 2016-2020 de l'Initiative 3N «les Nigériens nourrissent les Nigériens»:

- la maîtrise de l'eau pour l'irrigation (168,2 milliards de FCFA, soit 298 millions USD) en faveur des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques à travers (i) la réalisation ou la réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles, (ii) le développement de la petite irrigation familiale individuelle et collective et (iii) et la réalisation ou réhabilitation des ouvrages de mobilisation des eaux (barrages, seuils, aménagement des mares)[3];
- la restauration de l'environnement (93,7 milliards de FCFA, soit 166 millions USD) au moyen de la restauration et la protection des terres et des eaux en vue (i) de réhabiliter les terres agro-pastorales et forestières dégradées et (ii) d'améliorer et conserver les qualités productives des terres et des eaux;
- la Maison du paysan (68,9 milliards de FCFA, soit 122 millions USD) ou plateforme de services intégrés en tant que services de proximité aux producteurs en vue: (i) d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des céréales de base, des intrants, matériels et équipements agricoles, zootechniques et vétérinaires ainsi que la facilité aux financements de la production, et (ii) d'accroître l'utilisation d'intrants, de matériels, des équipements et d'autres innovations technologiques au sein des exploitations familiales agricoles ou pastorales à travers un système d'appui-conseil et d'information. La plateforme «Maison du paysan» joue un rôle central dans le soutien aux campagnes agro-pastorales annuelles (pluviales et de contre-saison) planifié chaque année par le Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Niger, lesquelles sont déterminantes.

Au niveau stratégique continental, le Niger s'est engagé à mettre en application les décisions de la Déclaration sur la sécurité alimentaire et la nutrition durant la pandémie de covid-19 des ministres de l'agriculture des États membres de l'Union africaine, réunis virtuellement le 16 avril 2020 avec l'appui du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union africaine et de la FAO.

Quelles sont les principales mesures politiques supplémentaires en place ou prévues pour atténuer les effets de la crise sur les groupes vulnérables et leurs moyens de subsistance?

Parmi les mesures sociales annoncées par le Président le 27 mars dans son message à la Nation figurent:

- la prise en charge par l'État pour les mois d'avril et mai des factures d'électricité et d'eau pour les tranches sociales;
- le renforcement du plan de soutien annuel pour soutenir les personnes vulnérables: (distribution gratuite ciblée des aliments, vente de céréales à prix modéré, etc.).

La distribution gratuite ciblée au niveau de la région de Niamey a été lancée le 5 mai et elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de soutien 2020 aux populations vulnérables dans le contexte de la pandémie de covid-19. Elle vise les populations vulnérables des villages déficitaires et certains quartiers de Niamey, soit 105 413 personnes ainsi que des groupes spécifiques impactés par les mesures restrictives liées à la crise de la covid-19 (chauffeurs de taxi urbain, de taxi de brousse, de bus (Faba Faba), personnel du secteur formel du transport, personnes handicapées, personnes âgées, artistes, artisans, mendiants, enfants talibés et enfants

[3] Cette composante couvre le «Programme culture irriguées 2020-2021» du MAGEL estimé à 65,1 milliards de FCFA.

de rue, petits restaurateurs, etc.). Cette première phase s'étalera sur quatre mois. L'État a mis à la disposition de la région de Niamey 3 288 tonnes de céréales pour la première phase, permettant ainsi de soutenir 32 857 ménages, soit une population de 230 000 habitants, afin de pouvoir traverser la période de soudure et atténuer les effets liés à la pandémie de covid-19 (ANiamey.com, 2020).

En vue de soutenir les populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, en plus des 2,7 millions de personnes très vulnérables à l'insécurité alimentaire, et donc prioritaires pour l'assistance alimentaire d'urgence, le Gouvernement et ses partenaires ont planifié de mobiliser 85 719 857 143 de FCFA (152 millions USD), soit 3,5 pour cent du budget de l'État en 2020, dont 82 028 571 429 de FCFA (146 millions USD) pour apporter une assistance à plus de 2,9 millions de personnes identifiées dans cette catégorie économique et sociale dans les zones rurales comme urbaines et dont la principale source de revenus est affectée par l'impact de la covid-19 et 3 691 285 714 de FCFA (6,38 millions USD) pour la mise en œuvre de mesures barrières contre la pandémie de covid-19. Ces personnes nécessitent une assistance sous forme de filets sociaux (transferts monétaires) et/ou à travers d'autres modalités d'appui aux actifs productifs ou aux activités génératrices de revenus. À cela, il faut ajouter les mesures additionnelles pour la prise en charge d'un nombre supplémentaire attendu d'enfants atteints de malnutrition aigüe sévère ou modérée, sans oublier les mesures de soutien à la résilience aux producteurs agro-pastoraux déjà décrites dans la section précédente (2.a) et dans la section suivante (3a) en lien avec le plan de soutien révisé et actualisé (Cabinet du Premier Ministre, 2020).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réponse à travers la cellule Crises alimentaires du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA), on note:

- l'acquisition de 24 500 tonnes de céréales (+ 2 500 tonnes de niébé) et la préparation des dossiers d'appels d'offre pour l'acquisition de 10 800 tonnes de céréales (+ 730 tonnes de niébé) au titre du stock national de sécurité (SNS);
- la vente de céréales à prix modéré en cours avec une première phase déjà réalisée de 7 210 tonnes (incluant Niamey), une deuxième phase en cours de 14 120 tonnes touchant l'ensemble des communes, la préparation en cours (pré-positionnement) des troisième et quatrième phases (juillet-août) de 11 300 tonnes;
- la distribution gratuite ciblée (DGC) de céréales et autres denrées à Niamey dès le mois de mai avec une prévision de 3 288 tonnes de céréales par mois pendant 3 mois, au profit de 230 000 personnes;
- la préparation de la DGC dans le reste du pays (ciblage en cours et lancement national prévu le 15 juin) pour toucher 1 200 000 personnes pendant 3 mois, soit un total de 54 717 tonnes de vivres;
- la vente en cours à prix modéré de 3 245 tonnes d'aliment bétail (son et tourteaux) depuis le mois d'avril 2020 et l'acquisition en cours de 5 000 tonnes d'aliments bétail (auxquelles s'ajoutent 2 400 tonnes provenant du Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAGEL) et 3 370 tonnes des partenaires);
- la distribution en cours de 648 tonnes de semences pluviales améliorées (acquises en 2019) et l'acquisition en cours de 1 000 tonnes supplémentaires pour une livraison au plus tard à la mi-juin;

- la distribution de farine fortifiée aux enfants de 6 à 23 mois pour la prévention de la malnutrition à environ 27 000 enfants dont le lancement a eu lieu à Niamey le 19 mai 2020.

Il faut aussi signaler que le Gouvernement et ses partenaires travaillent au renforcement de la protection sociale, via la mise en œuvre de la Politique nationale de protection sociale (sous la tutelle du METPS), mais aussi dans le cadre du plan de soutien aux populations vulnérables. Une note technique a d'ailleurs été préparée à cet effet en juillet 2020 pour proposer des orientations permettant de répondre davantage aux défis de protection sociale accentués par la pandémie de covid-19:

- répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables face à la pandémie de covid-19, tout en veillant à ce que ce soutien serve également à renforcer les systèmes nationaux pour une meilleure réponse aux chocs à l'avenir;
- bâtir un système de protection sociale réactif aux chocs (pour anticiper le prochain choc): relier la capacité «flexible» de la réponse d'urgence humanitaire aux outils et objectifs à plus long terme des systèmes nationaux de protection sociale;
- permettre le relèvement durable des populations affectées et restaurer leur autonomisation productive à travers le renforcement d'un filet social adaptatif centré sur l'amélioration des capacités de production des groupes vulnérables et le développement économique local afin d'inverser la tendance actuelle dominée par l'assistance humanitaire.

La réponse sous forme de filets sociaux d'urgence face aux effets économiques de la covid-19 vient en complément des autres appuis fournis par le Gouvernement aux ménages pauvres des zones urbaines et rurales; elle inclut les interventions suivantes:

- Élaboration d'une note conceptuelle conjointe Gouvernement-partenaires pour la réponse à la covid-19 en utilisant la démarche de la protection sociale adaptative (ASP).
- Sur la base de la note conceptuelle et du dialogue technique qui s'en est suivi, une réponse d'assistance immédiate visant à atténuer les effets à court terme de la covid-19 sur les ménages les plus fragilisés sous forme de transferts monétaires, est prévue:
    - un transfert unique de 45 000 de FCFA (80 USD) à 400 000 ménages (150 000 ménages en zones urbaines et 250 000 ménages ruraux) via une extension du projet filets sociaux adaptatifs «Wadata Talaka» en faveur des ménages et groupes vulnérables (y compris les femmes et les jeunes) affectés par la covid-19, mais également des contributions du PAM et de l'UNICEF;
    - des mesures d'accompagnement renforcées concernant la prévention de la malnutrition et des maladies et la protection des enfants.
- D'autres interventions constituent également la réponse d'urgence du Gouvernement dans le cadre du Plan de soutien aux populations vulnérables (intégré dans le Plan global de réponse), on peut citer par exemple:
    - Dans le cadre de la réponse à la vulnérabilité chronique: des interventions de transfert monétaire et d'argent contre travail (en anglais *cash for work*, CFW) sont en cours de mise en œuvre au niveau du projet Wadata Talaka dans toutes les régions du pays. Elles toucheront 27 000 ménages au moyen de transferts monétaires et 4 400 personnes dans le cadre du CFW.
    - À moyen et long terme, le projet Wadata Talaka permettra de faire des transferts monétaires pluriannuels avec accompagnent en capital humain à 50 000 ménages, 30 000 ménages bénéficieront du CFW, un accompagnement productif

pour 10 000 ménages et un soutien en réponse aux chocs à 8 500 ménages. Une mise à l'échelle du volet productif pour 25 000 ménages est en cours de préparation avec l'appui de l'UNICEF (avec les femmes et les jeunes particulièrement ciblés).

  - Un renforcement des capacités du système de protection sociale afin d'être plus réactif aux chocs et sensible à la nutrition et aux enfants.

- Les ménages bénéficiaires de la réponse d'urgence face à la covid-19 pourraient, une fois leurs critères d'éligibilité confirmés, être intégrés dans une réponse à long terme dans le cadre du programme de protection sociale adaptative.

Les partenaires techniques et financiers (PTF) appuient l'initiative du Gouvernement pour accélérer le relèvement productif des ménages vulnérables et pauvres, qui est prévu à travers un modèle de filet social productif. Le Gouvernement a procédé à la libération de 1 540 détenus graciés par le Président de la République dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Des actions de sensibilisation, de distribution de vivres et autres produits de première nécessité sont effectués à l'endroit des détenus des prisons de Niamey et d'autres régions du pays

Comment les gouvernements financent-ils les mesures mentionnées ci-dessus?

Les autorités ont annoncé un plan de riposte de près 600 milliards de FCFA (1 milliard USD) avec des volets économiques, sociaux et sanitaires. Ce plan a été actualisé et bonifié par un plan global (multisectoriel) de réponse à la pandémie estimée à 1 438 milliards de FCFA (2,5 milliards USD), soit plus de 59 pour cent du budget de l'État du Niger en 2020 (2 422,3 milliards de FCFA, soit 4,9 milliards USD).

Le niveau de mobilisation des financements par résultat du plan de soutien aux populations vulnérables (qui n'est que l'une des cinq composantes du plan global) au 1er juin 2020 est présenté dans le tableau 1. Globalement, pour ce volet du plan de soutien, 128,2 milliards de FCFA (226 millions USD) sont acquis sur les 343,3 milliards de FCFA (608 millions USD) de prévus, soit 37 pour cent dont 93,7 milliards de FCFA (172 millions USD) par l'État et 34,5 milliards de FCFA (61 millions USD) par les PTF. Environ 10 milliards de FCFA (16,7 millions USD) ont été mobilisés principalement par les partenaires techniques et financiers pour la lutte contre la malnutrition.

De plus, le Gouvernement, dès l'apparition du premier cas de covid-19 au Niger, a annoncé la création et le fonctionnement d'un fonds de solidarité (ouvert aux contributions individuelles et corporatives) destiné à la prise en charge des dépenses entrant dans le cadre de la prise en charge de la covid-19, incluant les dépenses de mise à niveau du dispositif sanitaire, le soutien aux ménages et à l'économie, le fonctionnement du dispositif institutionnel de gestion de la crise sanitaire et d'autres opérations dans le cadre de la covid-19. Le Gouvernement, avec l'aval de l'Assemblée nationale, a récemment annoncé l'augmentation du budget national d'un montant de 139,38 milliards de FCFA (247 millions USD), soit 6,89 pour cent du budget initial, pour combattre la pandémie de covid-19.

Tableau 1: Niveau de mobilisation des financements du Plan de soutien aux populations vulnérables par résultat au 01 juin 2020 (Comité interministériel, 2020)

N°	Activités	Montants (FCFA)	Financements acquis au 01 juin 2020		Total (FCFA)	Niveau de financement (%)	Gap de financements
			Etat	Partenaires			
Volet A : Soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle							
R1	L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré	65 211 060 121	6 253 643 000	17 309 257 125	23 562 900 125	36	41 648 159 996
R2	La prise en charge et la prévention de la malnutrition sont renforcées	45 998 990 610	-	10 348 756 800	10 348 756 800	22	35 650 233 810
R3	Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires sont protégés et réhabilités.	48 314 671 587	12 129 161 760	1 346 047 848	13 475 209 608	28	34 839 461 979
R4	Les populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont soutenues ;	85 719 857 143	45 000 000 000	-	45 000 000 000	52	40 719 857 143
R5	Les instruments de prévention et de gestion des crises sont performants (stocks de sécurité)	96 570 970 000	29 975 250 000	5 500 000 000	35 475 250 000	37	61 095 720 000
R6	Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés à tous les niveaux	1 480 000 000	335 000 000	37 389 549	372 389 549	25	1 107 610 451
	SOUS TOTAL (FCFA)	**343 295 549 461**	**93 693 054 760**	**34 541 451 322**	**128 234 506 082**	37	**215 061 043 379**

Source: Dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNGPCA)

Une table ronde de mobilisation des ressources organisée sous l'égide du Premier Ministre le 25 mars 2020 en faveur de la mise en œuvre du plan global de réponse à la pandémie de covid-19 au Niger a permis de recueillir des annonces de contribution des partenaires à hauteur de 127,655 milliards de FCFA (225 millions USD). Le Gouvernement a mobilisé auprès des partenaires un montant de 246,5 milliards de FCFA (437 millions USD) sous forme d'appuis budgétaires pour le financement des cinq axes du plan global (tableau 2)[4].

Tableau 2: Appuis budgétaires au plan global par partenaire

Partenaires	Montant (en FCFA)	Observations
Fonds monétaire international (FMI)	68 694 000 000	Décaissé
Fonds monétaire international (FMI)	5 423 160 000	Non encore décaissé
Banque ouest-africaine de développement (BOAD)	30 000 000 000	Décaissé
Union européenne[5]	20 334 667 000	Décaissé
Banque africaine de développement (BAD)	64 000 000 000	Non encore décaissé
Banque mondiale	58 000 000 000	Non encore décaissé
Total	246 548 433 240	

Source: Ministère des finances

Le Gouvernement et les partenaires dans le cadre de la lutte contre la covid-19 travaillent pour une initiative de financement suivant deux axes principaux: un axe par la mise à disposition du Gouvernement des fonds nouveaux (nouvelles opérations) avec des ressources estimées à 11 milliards de FCFA (20 millions USD) et un autre axe à travers la révision des programmations des programmes et projets pour réorienter et/ou réallouer certains fonds des projets existants ou projets à démarrer au profit de la réponse à la covid-19. Ainsi, des fonds de différents projets en cours notamment de la Banque mondiale (BM), de la Banque islamique de développement (BID), de l'Agence française de développement (AFD), du Fonds international de développement

[4] Certains fonds inclus dans le tableau 2 peuvent être déjà inclus dans le tableau 1.

[5] Le montant correspondant est déjà inscrit dans la loi de finances initiale.

agricole (FIDA) sont réorientés vers des activités spécifiques liées à la covid-19, avec des procédures administratives assouplies. Le montant estimé de ces ajustements est de 478,95 milliards FCFA (850 millions USD) (Comité interministériel, 2020).

Le Gouvernement a conclu un partenariat avec l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers du Niger (APBEF-N) pour la mise en place d'un mécanisme de financement sous forme de ligne de crédit au niveau des banques. Ce fonds d'un montant de 150 milliards de FCFA (265 millions USD) est garanti à hauteur de 50 milliards FCFA (88 millions USD) par l'État. Il a pour but de soutenir les entreprises affectées par la pandémie de covid-19. Selon ce mécanisme, deux (2) guichets sont mis en place, dont un pour les petites et moyennes entreprises (PME) doté d'un montant de 50 milliards de CFA (88 millions USD), et l'autre pour les grandes entreprises avec un montant de 100 milliards de FCFA (177 millions USD) (ONEP, 2020a).

Les ressources internes du fonds de solidarité en appui au plan global de réponse à la covid-19 (dons des personnes morales ou physiques) s'élèvent à 813 millions FCFA (1,4 million USD). Il y a aussi des dons en nature constitués d'équipements, de matériel, de produits pharmaceutiques, produits d'entretien, denrées alimentaires, etc. (ONEP, 2020b).

Il convient également de signaler que le Niger, dans le cadre de la réponse des États de l'UEMOA et de la CEDEAO, pourra aussi bénéficier des facilités d'emprunt améliorées auprès des banques centrales pour le refinancement des banques locales et bénéficier de l'accès amélioré pour les levées des fonds au niveau des banques régionales[6].

Quelles sont les principales initiatives prises par la communauté humanitaire et du développement pour atténuer les impacts directs/indirects de la covid-19 sur la sécurité alimentaire, la nutrition, l'agriculture et l'EAH (eau, assainissement et hygiène)?

Le Gouvernement avec l'appui des partenaires a élaboré un plan global de réponse à la pandémie de covid-19 qui inclut des mesures pour atténuer les impacts directs/indirects à court et moyen terme sur la sécurité alimentaire, la nutrition, l'agriculture et l'EAH, en plus des aspects sanitaires. Ces domaines sont particulièrement ciblés dans le plan de soutien du Gouvernement aux personnes vulnérables, révisé pour tenir compte des effets de la pandémie - ce plan est intégré dans la réponse globale. Le plan de soutien consolidé comporte deux composantes principales (voir tableau 1).
En plus du plan de soutien, le Gouvernement et les partenaires poursuivent les discussions dans les divers groupes réactivés (sécurité alimentaire, nutrition, santé, EAH) ainsi que dans des comités techniques et des comités de dialogue de haut niveau. En juillet 2020, la communauté humanitaire a actualisé le plan de réponse humanitaire pour tenir compte des impacts de la pandémie de covid-19 (OCHA Niger, 2020).

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, le nombre de personnes dans le besoin est passé de 2 millions à 2,7 millions et celui des personnes ciblées de 909 000 à 1,6 million. Les besoins financiers sont passés de 400 millions de FCFA (700 000 USD) à 433,8 millions de FCFA (767 000 USD).

Dans le domaine de la nutrition, un guide pour la promotion de bonnes pratiques de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) en période de covid-19 et un guide d'orientation, de stratégie et d'adaptation pour la mise en œuvre des interventions

[6] Toutes les actions présentées dans le présent document sont élaborées et mises en œuvre avec le soutien des partenaires humanitaires et de développement. Les PTF sont très présents au Niger et participent pratiquement à la mise en œuvre de la quasi-totalité des actions. Même quand les décisions sont prises par le Gouvernement, la mise en œuvre est toujours appuyée par les partenaires. Les partenaires fournissent l'expertise technique, contribuent à la mobilisation des financements, à l'élaboration des stratégies, apportent l'appui à la coordination, etc.

nutritionnelles dans le contexte de la covid-19 au Niger ont été développés et partagés avec l'ensemble des acteurs, ainsi qu'un guide d'orientation et de stratégie pour le renforcement des interventions WASH-in-NUT dans le contexte de la covid-19 au Niger. Face aux dons de produits de substitution au lait maternel, des actions de sensibilisation sur l'allaitement maternel exclusif (favorable à la santé de l'enfant) ont également été menées ainsi que des actions de sensibilisation sur la sécurité sanitaire des aliments.

Les partenaires humanitaires et de développement accompagnent le Gouvernement dans les diverses actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du plan global de réponse à la pandémie de covid-19. Les partenaires, en plus de l'expertise technique, apportent des appuis financiers divers comme indiqué dans les sections précédentes. À titre d'exemple, une série de conventions ont été signées le mardi 28 juillet 2020, au Ministère des finances, entre l'État du Niger et la France, à travers l'Agence française de développement (AFD) d'un montant cumulé de 60 millions d'euros, soit 39,4 milliards de FCFA (70 millions USD), au profit du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable (SAN-DAD) (Ministère des finances, 2020b) dont la coordination est assurée par le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N «les Nigériens Nourrissent les Nigériens» (HC3N).

- Convention pour le financement du projet Bounkassa Kiwo, un projet de développement des filières élevage dans les régions de Diffa et Zinder, précisément leur partie pastorale particulièrement fragile, dans un contexte de changement climatique. Ce projet vise «à mobiliser les acteurs du secteur afin d'élaborer et mettre en œuvre une vision concertée du développement pastoral de leur territoire, intégrant gouvernance améliorée, dialogue social apaisée, sécurité de la mobilité, adaptation au changement climatique et gestion durable des ressources pastorales».
- Convention pour le financement du projet de renforcement institutionnel dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRISAN) d'un montant de 3 millions d'euros (3,4 millions USD) sous forme de subventions.
- Convention pour une aide budgétaire de 7 millions d'euros (8,1 millions USD) dont 4 millions d'euros, (4,6 millions) destinés à appuyer la mise œuvre du programme économique et financier et 3 millions d'euros (3,5 millions USD) pour la construction de la réserve stratégique alimentaire de l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN).

EFFETS IMMÉDIATS DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ET LE SYSTÈME AGROALIMENTAIRE

Situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition: dernières données et projections

Dès les premiers cas de pandémie de covid-19 au Niger, le cabinet du Premier Ministre à travers le dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA) a procédé, avec l'appui des partenaires, à une analyse, finalisée en avril 2020 (DNPGCA, 2020), de l'impact potentiel de la pandémie de covid-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. L'analyse est basée sur diverses approches et hypothèses de travail incluant des niveaux micro (individus/ménages), méso (zones de moyens d'existence) et macro (systèmes des marchés). Des données des enquêtes les plus récentes telles EVIAM 2019 (DNPGCA, 201) et des données de collecte sur les marchés ont été utilisées pour faire des estimations et projections sur les effets potentiels selon les scénarii envisagés.

L'analyse a montré que le risque de perte de revenus est réel dans plusieurs secteurs socioéconomiques (transport, marchés, mévente des produits horticoles saisonniers) et affecte surtout le secteur informel. La fermeture des frontières provoque une baisse de la main d'œuvre agricole qui pourrait affecter les emblavures et entraîner une baisse de la production agricole. Un autre effet est la baisse des transferts monétaires liés à la baisse de revenus des travailleurs exodants y compris ceux exerçant dans les travaux domestiques (boys, bonnes, gardiens).

Parmi les autres effets immédiats sur les systèmes agroalimentaires, il faudrait mentionner la baisse de ravitaillement en produits alimentaires, la baisse de la demande, la hausse des prix des produits alimentaires et la baisse des prix des animaux et produits dérivés.

L'analyse a identifié les effets potentiels par zones:

- Zones de moyens d'existence à dominance maraîchage: les taux de vente pourraient baisser de 20 pour cent.
- Zones de moyens d'existence à dominance pastorale: les taux de vente des animaux et produits dérivés pourraient baisser de 40 pour cent. Cette baisse pourrait aller jusqu'à 60 pour cent pour les bouchers de la ville de Niamey.
- Zones de moyens d'existence à dominance agricole: les superficies emblavées pourraient diminuer significativement dans certaines zones dépendantes de la main d'œuvre migrante, ce qui implique une baisse de la production d'hivernage 2020.
- Zones de moyens d'existence à dominance migration saisonnière: la main d'œuvre agricole pourrait baisser de 40 pour cent.
- Dans toutes les zones, les transferts monétaires saisonniers pourraient baisser de l'ordre de 50 pour cent. Cette baisse serait de l'ordre de 10 pour cent pour Niamey et 5 pour cent pour les autres villes chef-lieu des régions.

Pour ce qui concerne l'impact sur les dépenses des ménages, le couvre-feu et l'isolement de la ville de Niamey, la fermeture des écoles, la fermeture des autogares, la fermeture des frontières, les restrictions de mouvement et d'attroupement des personnes et l'état d'urgence sanitaire pourront impacter les dépenses des ménages comme suit:

- La mise en quarantaine et le couvre-feu pourraient augmenter de 30 pour cent les dépenses liées à l'alimentation (en raison d'une hausse des prix – spéculation sur les marchés).
- La réduction du temps de travail et la présence des enfants à la maison pourront occasionner une augmentation de 30 pour cent des dépenses d'énergie et d'eau dans les centres urbains.
- L'interdiction des cérémonies sociales (mariage, baptême, funérailles) pourrait faire baisser les dépenses y afférentes de 30 pour cent dans les villes chef-lieu des régions et de 50 pour cent dans celle de Niamey.
- Les dépenses liées à la communication pourraient augmenter de 50 pour cent à Niamey et 20 pour cent dans les autres centres urbains à cause du confinement (saturation des réseaux).
- Les dépenses liées aux intrants agricoles pourraient augmenter de 20 pour cent à cause du coût du transport et des difficultés d'approvisionnement.

- Les dépenses des ménages liées principalement à l'hygiène corporelle et aux équipements sanitaires pourraient augmenter de 50 pour cent en milieu urbain et 10 pour cent en milieu rural.

En plus des analyses initiales faites sur la base de l'extrapolation des données existantes, une évaluation d'impact des mesures restrictives liées à la pandémie de covid-19 sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence et le revenu des ménages a été réalisée par le DNPGCA (en collaboration avec différents partenaires) sur la base de données collectées entre juin et juillet 2020 au niveau des ménages (DNPGCA, 2020)[7] de 19 communes situées dans les régions de Diffa, Dosso, Tillabéry, Zinder et la périphérie de Niamey. La suspension des activités comme le petit commerce, la baisse du revenu des ménages, l'accès limité aux marchés sont les principales conséquences sur les communautés des mesures restrictives prises pour éviter la propagation de la covid-19. En matière de sécurité alimentaire, il a été relevé une proportion importante de ménages ayant un score de consommation alimentaire pauvre et intermédiaire. La durée des stocks est inférieure ou égale à un mois et pour faire face à cette situation les ménages ont commencé à développer des stratégies néfastes. Comme effet des mesures restrictives sur les moyens d'existence des ménages, on enregistre ainsi: la réduction des revenus chez 81 pour cent des ménages; le chômage ou le manque de travail selon 43,2 pour cent des ménages; la baisse de vente des productions selon 38,9 pour cent; la suspension de certaines activités, dont les plus concernées sont le petit commerce (42 pour cent), le travail journalier non agricole (24 pour cent) et la vente des produits agricoles (22,6 pour cent).

D'autres études et enquêtes sont en cours de réalisation, notamment l'analyse d'impact sur les chaînes de valeur (en cours par la FAO) et l'analyse d'impact sur le statut nutritionnel ou le taux de malnutrition (en cours à travers l'enquête SMART).

Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire y compris les populations en insécurité alimentaire aigüe (phase 3 ou plus du Cadre harmonisé) pour la période juin-août 2020 (2 millions de personnes)

- L'insécurité alimentaire pourrait globalement impacter 5,6 millions de personnes pendant la période de juin-août 2020 dont 4,4 millions dans les zones rurales et 1,2 million dans les zones urbaines (Niamey et les autres chefs-lieux des régions)[8];
- 2,7 millions de personnes sont très vulnérables à l'insécurité alimentaire, et donc prioritaires pour l'assistance alimentaire d'urgence du Gouvernement et de ses partenaires;
- 2,9 millions de personnes dont la principale source de revenus est affectée par l'impact de la covid-19. Ces personnes nécessitent une assistance sous forme de filets sociaux pluriannuels, transferts monétaires, appui aux actifs productifs, appui aux activités génératrices de revenus.

D'autres catégories de populations vulnérables impactées par différents chocs déjà identifiées dans le plan de soutien original restent des cibles à prendre en compte dans le cadre du plan de soutien révisé, à savoir:

- 226 000 personnes réfugiées nigérianes et maliennes;

[7] Les ménages analysés sont composés par de 60,9 pour cent considérés comme pauvres, 20,9 pour cent ayant un niveau de vie moyen et 17,7 pour cent considérés très pauvres.

[8] Le recensement de 2012 (le dernier du Niger) indique: population totale: 17 138 707; milieu rural: 14 360 370; milieu urbain: 2 778 337

- 254 000 déplacés internes, 50 000 personnes qui accueillent ou participent à l'accueil des réfugiés nigérians,
- 270 000 personnes victimes des inondations[9];
- 27 000 élèves issus des zones en insécurité civile et/ou celles impactées par la soudure pastorale;
- 1 360 783 personnes (20 pour cent des besoins) bénéficiaires des interventions de filets sociaux pluriannuels incluant les programmes «résilience»;
- 1 291 920 personnes (contre 1 million avant la révision de la cible) dont 915 476 enfants de moins de 5 ans et 374 444 femmes enceintes et allaitantes dans le cadre de la lutte contre la malnutrition.

Toutes ces populations devraient être soutenues par des interventions d'urgence adaptées.

Malnutrition

La prise en charge révisée cible 1 291 920 personnes dont 915 476 enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë (modérée et sévère), et 376 444 femmes enceintes ou allaitantes souffrant de la malnutrition aiguë modérée. En plus, 69 070 mères accompagnantes des enfants hospitalisés pour le traitement de la malnutrition aiguë sévère (MAS) avec complications recevront une assistance alimentaire.

Le Gouvernement et ses partenaires estiment qu'il y aura une augmentation de 35 pour cent du nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) et une augmentation de 27 pour cent du nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée (MAM). Le nombre d'enfants qui souffriront de malnutrition aiguë en 2020 est estimé à 1 071 501 pour la MAM et à 533 384 pour la MAS. Tenant compte de l'aspect vital de l'intervention, et en raison des effets indirects associés à la covid-19 décrits ci-dessus, un nombre supplémentaire de 136 845 enfants est ajouté à la cible initiale pour la prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère.

La réponse nutritionnelle dans le contexte de la covid-19 implique des coûts additionnels pour couvrir la prise en charge de 136 845 enfants supplémentaires souffrant de MAS, le renforcement de la réponse WASH-in-Nut, la réponse en urgence de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) et le renforcement du système d'information. À cela s'ajoutent les coûts pour le renforcement du système de santé (formations d'agents de la santé, appui EAH et matériels de protection) ainsi que la communication des risques relatifs à la covid-19. Le coût total pour la prise en charge de la malnutrition et d'autres activités connexes incluant les mesures barrières liées à l'épidémie de covid-19 s'élève à 45 998 990 610 FCFA (53 millions USD) (Cabinet du Premier Ministre, 2020).

Quels sont les effets immédiats de la crise et des différents ensembles de mesures sur les systèmes agroalimentaires?

Selon une analyse approfondie des marchés et de la sécurité alimentaire au Niger présenté par le Système d'informations sur les marchés agricoles (SIMA, 2020), le Niger a enregistré une hausse saisonnière des prix moyens des céréales (mil, sorgho et maïs) et des produits de rente (niébé, sésame et souchet) en février 2020 comparativement à février 2019 et à la moyenne des cinq dernières années du fait de l'épuisement progressif des stocks paysans et de la forte

[9] L'année 2020 est une année particulière au Niger en matière d'inondations. Tout le pays en est affecté y compris dans les grandes villes et même la capitale Niamey. Les inondations ont fait plus de 45 morts et causé de nombreux dégâts matériels et sociaux. Le Gouvernement et les partenaires travaillent pour développer un plan de soutien spécifique traitant de cette question.

demande des commerçants et des consommateurs. Des écarts de prix entre les marchés nationaux et transfrontaliers, favorables à l'importation des principales céréales, ont pour conséquence l'augmentation des flux transfrontaliers. La fermeture des frontières avec le Nigéria et les effets du conflit dans le bassin du lac Tchad et dans le Nord Tillabéry ont aussi des répercussions négatives sur les flux commerciaux et les prix des denrées qui contribuent certainement à la hausse des prix observés. Une faible animation des marchés due aux mesures de lutte contre la propagation de la pandémie de covid-19 a aussi été observée. Il y a risque d'une augmentation plus grande des prix en raison de la pandémie de covid-19 si des dispositions idoines ne sont pas prises à temps par les autorités compétentes. C'est pourquoi, en vue d'arrêter la flambée des prix et d'en réduire les conséquences pour les plus vulnérables, le Gouvernement du Niger, à travers le Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé, a pris un arrêté le 3 avril 2020 fixant les prix plafonds des produits de grande consommation et de première nécessité afin de faciliter la disponibilité et l'accessibilité desdits produits aux populations. Toutefois, cette mesure n'a pas été entièrement suivie sur le terrain dans divers marchés où les commerçants ont continué à spéculer sur certaines denrées. Des numéros de téléphone ont été mis à disposition des consommateurs pour dénoncer les contrevenants (Union africane et FAO, 2020).

Encadré 1: Prix des céréales à Niamey

Sur la base des données de l'outil FPMA de la FAO, il est difficile de discerner un comportement des prix étroitement associé à la pandémie de covid-19 car les prix à Niamey sont extrêmement volatils (voir graphique ci-dessous).

Les données de la FPMA sur les prix réels des céréales à Niamey montrent qu'entre mars et mai, les prix étaient supérieurs aux niveaux de 2019 mais inférieurs à ceux de 2018. Pour le riz importé, les prix ont grimpé en flèche en mai, mais la même chose s'est produite en juin 2019.

Sorgho: le prix réel à Niamey a baissé au cours des trois dernières années. En mars et avril, les prix étaient légèrement plus élevés qu'en 2019. En mai, ils étaient plus bas qu'en 2019. Il n'y a pas de données plus récentes disponibles sur les prix.

Millet: le prix réel à Niamey a baissé au cours des trois dernières années. En mars et avril, les prix étaient plus bas qu'en 2019. En mai, ils étaient plus élevés qu'en 2019 mais bien en dessous de 2018. Il n'y a pas de données plus récentes disponibles sur les prix.

Maïs: le prix réel à Niamey a baissé au cours des trois dernières années. En avril, les prix ont fortement augmenté par rapport aux prix de 2019 et 2018 et ont plafonné au-dessus des prix de 2019 mais en dessous de 2018.

Riz importé: le prix réel à Niamey a progressivement augmenté au cours des trois dernières années. En mai, les prix se sont envolés; il en a été de même en juin 2019.

Graphique n° 1 Tendances des prix réels des céréales à Niamey

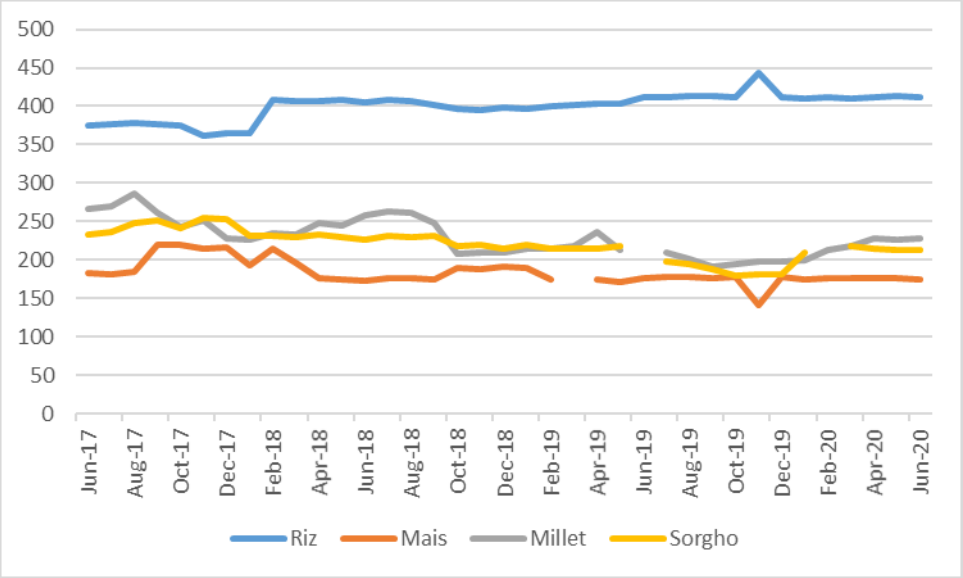

Source: Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR)

Quels sont les effets immédiats des crises sanitaires et économiques et des différents ensembles de mesures sur les moyens de subsistance des populations, la situation de l'insécurité alimentaire (aiguë) et de la malnutrition et les perspectives d'avenir?

Il y a plusieurs aspects qui risquent d'accroître la vulnérabilité des populations.

Un des éléments qui pourrait accentuer le risque est le fait que les populations désertent les centres de santé et autres structures de fourniture de soins par crainte de contracter le virus. Un autre élément est l'arrêt des activités de dépistage de masse de la malnutrition avec les mesures de distanciation sociale. Il y a aussi l'arrêt des activités de santé promotionnelles et préventives de masse (supplémentation en vitamine A, déparasitage systématique, distribution de moustiquaires imprégnées pour lutter contre le paludisme et les conseils sur les bonnes habitudes d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et les bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité). Tout ceci aura certainement de l'impact sur la malnutrition aigüe, avec un risque d'augmentation de la mortalité surtout infantile.

D'autres éléments qui pourraient accentuer le risque de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition incluent:

- les difficultés des ménages vulnérables affectés par les mesures de prévention et de distanciation sociale (fermeture des écoles, mouvement restreint, mise en quarantaine, inactivité…) ou des familles et des enfants vivant avec des personnes infectées par la covid-19 (confinement strict…) à faire face à leurs besoins alimentaires et nutritionnels;
- l'incidence des mesures préventives amplifiant les facteurs de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment avec des migrations saisonnières transfrontalières perturbées, un manque de disponibilité de main d'œuvre, le dysfonctionnement des marchés et la faible disponibilité des céréales, la hausse des prix, les difficultés d'accès aux intrants, la baisse de la production céréalière etc…;

- les difficultés de mise en œuvre des opérations de distribution gratuite de céréales par le DNPGCA et des partenaires en raison des aménagements et mesures préventives contre la covid-19, mais également les risques éventuels d'avoir plus de mal à reconstituer les stocks si les flux transfrontaliers ou inter-régionaux de céréales sont limités avec des stocks inaccessibles.

En plus des impacts sanitaire, économique et social lié à pandémie de covid-19, la vulnérabilité des populations du Niger pourrait être exacerbée avec la menace d'invasion acridienne, en particulier en milieu rural pour les agriculteurs qui verraient leur récolte dévorée augmentant ainsi les risques d'insécurité alimentaire et de malnutrition aiguë. À cet égard, le Niger comme les autres pays du Sahel dispose d'un plan national d'urgence antiacridien 2020-21 qui permettrait d'anticiper sur ces aspects et d'en atténuer les effets.

De même, les chocs aigus avec des situations telles que les inondations aggravent la vulnérabilité des populations. C'est actuellement le cas dans plusieurs localités du Niger où les inondations sont responsables de nombreux dégâts matériels incluant des pertes de maison, de troupeaux d'élevage, de production agricole et même de plusieurs dizaines de vie humaines. Le Gouvernement travaille à l'élaboration d'un plan de soutien spécifique pour venir en aide aux victimes.

Quels sont les groupes les plus susceptibles d'être gravement touchés par la situation covid-19 et les mesures associées?

En milieu rural les ménages potentiellement plus impactés sont les suivants:

- Les ménages qui dépendent essentiellement des transferts monétaires liés à l'exode rural et les petits éleveurs vivant en zones pastorales déficitaires.
- Les producteurs maraîchers à cause de la mévente de leurs productions et les ménages qui tirent essentiellement leurs revenus de la vente des animaux et des produits dérivés (surtout à cause des restrictions de déplacement).
- Les ménages qui tirent l'essentiel de leurs revenus des emplois informels journaliers.

Même si le passage des produits alimentaire était encore autorisé, la fermeture des frontières avec le Nigéria et les contraintes pour la transhumance avec le Bénin ont eu un gros impact sur les éleveurs qui n'ont pas pu aller dans leurs zones de pâturages habituelle. De plus, avec le déficit de fourrages de la saison passée et les contraintes pour amener des aliments bétail des pays voisins, la soudure pastorale a été très dure dans certaines zones avec beaucoup de décès d'animaux.

En milieu urbain les ménages potentiellement plus impactés sont:

- Les ménages qui dépendent de l'aide sociale (mendiants, sans abris…) et/ou ont des membres affectés par des maladies chroniques.
- Les ménages qui tirent l'essentiel de leurs revenus des emplois informels journaliers et les ménages dont l'essentiel des activités économiques s'exerce la nuit (affectés par le couvre-feu déclaré à Niamey).
- Les ménages qui tirent l'essentiel de leurs revenus des transports urbains et péri-urbains et ceux exerçant dans l'artisanat, dans les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et des bars/discothèques (DNPGCA, 2020).

MATIÈRE A RÉFLEXION: IMPLICATIONS POLITIQUES A LONG TERME

Quels sont les facteurs structurels qui exacerbent les impacts de crises telles que celle de la covid-19? Quelles sont les implications politiques à long terme?

Le Niger comme d'autres pays du Sahel fait face à un contexte défavorable en raison de plusieurs fragilités: changement climatique (inondations, sècheresses), attaques acridiennes, insécurité (terrorisme, groupes armés, banditisme), pauvreté, fort taux de malnutrition chronique et vulnérabilités aiguës saisonnières/cycliques (période de soudure) ou ponctuelles. La croissance rapide de la population augmente également les besoins sociaux de base (alimentation, éducation, santé) et accentue le chômage des jeunes qui constituent la plus grande partie de la population.

Il faudrait également souligner les fragilités des systèmes productifs (agriculture familiale saisonnière, dépendante de la pluviométrie, exposée aux effets néfastes du changement climatique), la fragilité du système de santé avec les défis en termes d'offre de service de soins de qualité pour tous (personnel suffisant et qualifié, disponibilité des intrants, couverture géographique suffisante, etc.), la fragilité du système de protection sociale encore basé sur l'assistance humanitaire et des projets de filets sociaux aux actions non uniformes/standards entre les différents intervenants; la fragilité économique avec une grande partie de la population évoluant dans le secteur informel et dépendant du revenu/gain journalier pour leur subsistance.

La pandémie de covid-19 a certainement permis à de nombreux pays dont le Niger de prendre davantage conscience des vulnérabilités des systèmes alimentaires, surtout pour les longues chaînes d'approvisionnement dépendantes de l'extérieur. Fort heureusement, dans la plupart des pays, notamment ceux de la CEDEAO, la fermeture des frontières ne concerne pas les produits alimentaires et commerciaux ni les intrants agricoles. Toutefois, les mesures restrictives dans plusieurs pays ont des répercussions sur la durée des livraisons, ce qui peut entraîner des ruptures de stocks dans les pays bénéficiaires.

Un des leviers sur lesquels le Niger peut agir est de développer le secteur de l'agro-industrie à travers la construction et la promotion de coopératives et d'unités locales semi-industrielles et industrielles de gestion post-récolte et de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. Le Niger dispose d'un potentiel important, notamment pour ce qui est de la viande, qui peut être fortement valorisé.

Le Niger s'est engagé auprès de ses pairs à adopter et mettre en œuvre les mesures issues de la réunion virtuelle des ministres africains de l'agriculture tenue le 16 avril 2020 sur l'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) en Afrique (Union africaine et FAO, 2020). Ces mesures incluent le renforcement des politiques pour l'amélioration du dialogue entre les parties prenantes et un soutien accru à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier des catégories de population les plus vulnérables; la mise en place des filets de sécurité, y compris des mesures de protection sociale (transferts d'espèces, fourniture d'aliments et autres) pour aider les groupes vulnérables; la protection des systèmes alimentaires à tous les niveaux et sur l'ensemble des chaînes de valeur (production, stockage, transformation, transport, commercialisation et consommation) avec des mesures particulières pour la fourniture d'intrants agricoles, zootechniques et halieutiques et pour la gestion post-récolte. La mise en place des réserves stratégiques et la reconstitution des stocks de sécurité à travers des partenariats dont le partenariat public-privé sont aussi encouragées.

La crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19 vient s'ajouter aux fragilités existantes au Niger comme dans d'autre pays du Sahel. Au niveau national du Niger, le Gouvernement poursuit et renforce avec l'appui des partenaires les initiatives de résilience aux fragilités existantes, notamment aux effets néfastes du changement climatique, en optant pour une agriculture

intelligente face au climat. Ainsi, les investissements et innovations en matière de mobilisation des eaux pour l'accroissement et la diversification des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, la restauration des bases productives et environnementales, ainsi que la fourniture de services de qualité aux producteurs à travers la plateforme de services intégrés ou «Maison du paysan» vont se poursuivre tout en prenant en compte la fragilité additionnelle du fait des impacts liés à la pandémie de covid-19.

C'est d'ailleurs compte tenu de ces priorités que le plan de soutien révisé a été enrichi pour devenir «Plan de soutien aux populations vulnérables à la résilience des producteurs agro-pastoraux dans le contexte de l'épidémie de covid-19» avec un coût global de 674 095 549 461 de FCFA (1,2 million USD). Ce plan de soutien révisé et consolidé vise à répondre à l'impact immédiat et à moyen terme de l'épidémie sur le secteur Sécurité alimentaire et nutritionnelle et agriculture durable (SANAD), en particulier dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques. À ce titre il intègre des mesures de renforcement de la résilience des producteurs en vue d'accélérer la mise en œuvre de trois (3) domaines prioritaires de la stratégie nationale de sécurité alimentaire, nutritionnelle et du développement agricole durable dite «Initiative 3N: les Nigériens nourrissent les Nigériens». Ces domaines d'action contribuent à soutenir la production et les bases productives, à réduire la vulnérabilité des systèmes de production aux divers aléas et à relancer l'économie

En matière de solutions numériques dans les systèmes alimentaires, le réseau des chambres d'agriculture du Niger (RECA) produit régulièrement des fiches d'information, des émissions radio, des fiches technico-économiques à destination des producteurs et des agents des services agricoles. À travers le dispositif «e-extension» ou système de vulgarisation agricole, le réseau met en avant les technologies pour atteindre le maximum de producteurs, eu égard au nombre limité d'agents agricoles requis pour couvrir la vaste superficie du pays. De ce fait, les solutions numériques contribuent aux transformations en cours dans les systèmes agricoles et alimentaires au Niger. L'initiative des «villages intelligents» pilotée par l'agence nationale pour la société de l'information (ANSI) va également contribuer à renforcer l'utilisation de nouvelles technologies dans différents secteurs, dont l'agriculture. La FAO soutient ce projet à travers un programme d'e-agriculture. La convention de financement a été évoquée dans la section précédente.

Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAGEL) a acquis des drones depuis 2019 pour appuyer le suivi de la campagne agricole. La FAO et le Maroc renforcent les capacités du Ministère de l'agriculture et de l'élevage en matière de digitalisation du secteur à travers l'exploitation des données géospatiales des satellites et des drones et les dispositifs numériques de collecte et de traitement de données dans les processus d'élaboration des statistiques agricoles.

Ainsi, à l'occasion de la 6e édition du Salon de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'environnement et de l'élevage (SAHEL-Niger), qui s'est déroulée du 28 février au 4 mars 2020 au Palais du 29 juillet de Niamey, l'autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP) a parrainé le volet du défi dénommé «e-agriculture». Ce défi, la première édition du genre, a permis de mettre en lumière de nombreux projets, porteurs de solutions numériques, en faveur de la dynamique de transformation du secteur rural, à travers la valorisation des produits agro-sylvo-pastoraux du Niger. De nombreux projets ou plateformes électroniques en faveur de l'agriculture et des systèmes alimentaires ont ainsi été récompensés, notamment Agritech (1er prix). Le projet Agritech est une plateforme de mise en relation des acteurs du monde rural agricole. Il est composé de divers outils dont une plateforme mobile qui permet aux producteurs agricoles locaux de bénéficier de formations sur les techniques agricoles et d'élevage; un espace d'échanges entre producteurs et experts agricoles, une plateforme en ligne pour recueillir des données statistiques; ainsi qu'un espace de vente en ligne des produits

agricoles frais, crus et transformés avec service de livraison à domicile pour les consommateurs (AgritechShop) (ONEP, 2020c).

Quelles sont les implications pour la communauté humanitaire et de développement à moyen terme?

Les partenaires humanitaires et de développement s'alignent sur les priorités du Gouvernement à moyen terme, notamment celles énoncées dans la section précédente (4a). Il faut toutefois noter qu'au niveau des partenaires humanitaires, notamment ECHO, les réflexions en cours visent à retirer les financements humanitaires des crises chroniques pour les réorienter vers les crises aiguës et ponctuelles. Dans cette période de transition, il est plus que nécessaire de concrétiser la mise en œuvre du nexus urgence-réhabilitation-développement, pour lequel il existe déjà un comité de haut niveau sous la direction du Premier Ministre du Niger.

Dans la perspective de transition des financements humanitaires dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité nutritionnelle, le Ministère de la santé publique avec l'appui des partenaires, en particulier l'Union européenne, a mis en place une feuille de route visant à faciliter le rôle directeur de l'État dans la prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë (PCIMA) dont le financement et l'approvisionnement en intrants est majoritairement financé par les partenaires humanitaires. Cette feuille de route permettra à l'État d'intégrer à moyen et long terme les dépenses y relatives dans les budgets et programmes de l'État. En 2019, une ligne de 600 millions de FCFA (un million USD) avait déjà été inscrite dans la loi de finances dans le cadre de ce processus. Un accompagnement des partenaires est encore nécessaire tout au long de la transition et au-delà pour faciliter le renforcement des capacités des structures étatiques ainsi que l'internalisation de l'ensemble des mécanismes d'approvisionnement en intrants nutritionnels notamment. Le Gouvernement a récemment examiné et adopté le projet de décret portant adoption de la feuille de route 2020-2029 pour la reprise graduelle par l'État des financements des partenaires humanitaires pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (Conseil des ministres, 2020e).

En raison de la fragilité sécuritaire et climatique, il arrive souvent que des zones d'intervention soient inaccessibles. Des réflexions sont donc en cours pour renforcer les capacités des locaux pour des services communautaires de proximité pouvant être délivrés par des relais communautaires. Ceci est d'autant plus important qu'avec la peur autour de la pandémie de covid-19, les populations ont eu tendance à déserter les centres de santé par peur de la contamination. Il faut d'ailleurs aussi reconnaître que le système de santé est lui-même fragile, avec des ruptures de médicaments signalées dans certains centres et une faible couverture sanitaire. Ces réflexions concernent également les mécanismes de réponse rapide (RRM).

INFORMATION ET GOUVERNANCE

Plusieurs études quantitatives et qualitatives sont planifiées et en cours de réalisation pour l'évaluation de l'impact réel de la pandémie de covid-19 sur les systèmes agricoles et agro-alimentaires dont l'étude de la FAO-Niger sur l'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et les chaînes alimentaires au Niger. Le système d'alerte précoce (SAP) du DNPGCA est chargé de coordonner les partenaires des diverses études et de s'assurer de leurs synergies et complémentarités. Pour le moment, il n'y a pas encore de résultats disponibles. Les résultats disponibles sont ceux de l'évaluation d'impact de la covid-19 sur la vulnérabilité des populations ayant servi à la révision du plan de soutien du Gouvernement aux personnes vulnérables. Ces résultats sont une estimation prenant en compte les données du Cadre harmonisé plus les effets potentiels attendus de la covid-19.

Le Gouvernement et les partenaires envisagent de renforcer les actions en faveur de la sécurité au Niger et dans l'ensemble des pays du G5 Sahel afin de réduire l'impact négatif des attaques terroristes sur les systèmes agricoles, agroalimentaires, sanitaires et socioéconomiques.

Le Gouvernement du Niger, avec l'appui de ses partenaires humanitaires et de développement, assure une bonne mise en œuvre de la gestion de la crise sanitaire de la covid-19 et poursuit les efforts pour l'évaluation, la gestion et l'atténuation des impacts de la pandémie, tant sur le plan sanitaire qu'économique et social. Les mesures préventives et restrictives prises très tôt par le Gouvernement (avant la pandémie, à un cas positif) ont permis au Niger de figurer parmi les pays de l'Afrique subsaharienne qui ont eu une bonne approche de contingence de la pandémie. Le Gouvernement et ses partenaires ont continuellement évalué la situation et agi en conséquence. Sur cette base, les mesures restrictives ont été progressivement assoupies, puis levées à mesure que la situation sanitaire s'améliorait. L'ensemble des mesures restrictives (excepté la fermeture des frontières) a été levé alors que le pays n'enregistrait que de façon sporadique de nouveaux cas positifs à la covid-19.

Le Gouvernement et les partenaires travaillent conjointement tant au niveau stratégique que technique et opérationnel, et ce depuis les phases préparatoires de la réponse à la pandémie avant même que celle-ci n'arrive dans le pays. Les divers groupes (sécurité alimentaire, santé, EAH, nutrition) ont été réactivés ou dynamisés avec davantage de réunions (par visioconférence). Ces groupes ont ainsi pu travailler pour préparer les diverses évaluations rapides d'impact potentiel de la pandémie et proposer des réponses.

L'évaluation d'impact et la révision du plan de soutien du Gouvernement aux personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle intégrant les effets additionnels de la covid-19 illustre bien le fruit du travail collaboratif étroit entre le Gouvernement et ses partenaires dont le PAM, l'UNICEF et la FAO. Le PAM et la FAO sont particulièrement impliqués dans l'animation du groupe Sécurité alimentaire, alors que l'UNICEF coordonne le groupe Nutrition et l'OMS le groupe Santé.

Enfin, le Niger a réaffirmé sa ferme volonté au plus haut niveau de l'Etat de tout mettre en œuvre pour réduire les effets négatifs des impacts de la pandémie de covid-19 sur l'économie, les systèmes sanitaire, agricole, alimentaire, éducatif et sur le plan de la protection social. Les autorités renouvellent constamment cet engagement auprès de leur pairs (G5-Sahel, UEMOA, CEDEAO, Union africaine) et des partenaires lors des divers événements (conférences en vidéoconférences des Chefs d'Etats de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS; 35e journée du CILSS; etc.). Dans ce cadre, le Niger partage son expérience de gestion de la pandémie et contribue à la recherche globale des solutions visant à atténuer les impacts de la pandémie en Afrique.

BIBLIOGRAPHIE

ANiamey.com. 2020. Lancement de la première phase de distribution gratuite. Siur : Aniamey.com [en ligne]. Niamey. [page web consultée le 31 mai 2020]. http://news.aniamey.com/h/97626.html

Bureau de la coordination des affaires humanitaires au Niger (OCHA Niger). 2020. *Plan de réponse humanitaire Niger*. Niamey. (disponible en ligne, à l'adresse: https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/07022020_ner_hrp_2020.pdf)

Cabinet du Premier Ministre, Niger. 2020. *Plan de soutien aux populations vulnérables actualisé covid-19*. Niamey.

Comité interministériel. 2020. *Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan global de réponse à la covid-19 (version provisoire)*. Niamey.

Conseil des ministres, Niger. 2020a. *Communiqué du 13 mars 2020*. Niamey.

Conseil des ministres, Niger. 2020b. *Communiqué du 17 mars 2020*. Niamey.

Conseil des ministres, Niger. 2020c. *Communiqué du 20 mars 2020*. Niamey.

Conseil des ministres, Niger. 2020d. *Communiqué du 13 juin 2020*. Niamey.

Conseil des ministres, Niger. 2020e. *Communiqué du 4 septembre 2020*. Niamey.

Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA). 2020. *Résultats de l'analyse de l'impact de la pandémie covid-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger*. Niamey. (disponible en ligne, à l'adresse: http://www.food-security.net/document/niger-resultats-de-lanalyse-de-limpact-de-la-pandemie-covid-19-sur-la-san/)

Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA). 2018. *Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages*. Niamey.

Food Security Information Network (FSIN). 2020. *Global report on food crises 2020*. Rome. (disponible en ligne, à l'adresse: http://www.fao.org/emergencies/resources/documents/resources-detail/en/c/1272014/)

Ministère des finances. 2020a. *Évaluation de l'impact du coronavirus sur l'économie nigérienne*. Niamey. (disponible en ligne, à l'adresse: http://www.finances.gouv.ne/index.php/une/719-conference-de-presse-au-ministere-des-finances-sur-l-impact-economique-de-la-pandemie-covid19-un-plan-de-597-milliards-de-fcfa-pour-riposter-contre-la-crise-sanitaire-et-attenuer-ses-consequences)

Ministère des finances. 2020b. *Signature de conventions avec l'Agence française de développement*. Niamey. (disponible en ligne, à l'adresse: http://www.finances.gouv.ne/index.php/une/746-securite-alimentaire-et-nutritionnelle-developpement-agricole-durable-signature-de-conventions-de-financement-entre-l-etat-francais-et-l-agence-francaise-de-developpement)

Office national d'édition et de presse (ONEP). 2020a. *Le Sahel* nº 1893 du 22 mai 2020. Niamey

ONEP. 2020b. *Le Sahel* nº 9918 du 11 mai 2020. Niamey

ONEP. 2020c. *Le Sahel* nº 1886 du 20 mars 2020. Niamey

Système d'informations sur les marchés agricoles (SIMA). 2020. *Bulletin Albichir* n°125. Niamey. (disponible en ligne, à l'adresse: http://www.inter-reseaux.org/ressources/article/bulletin-albichir-no125-fevrier)

Union africaine et FAO. 2020. *Déclaration sur la sécurité alimentaire et la nutrition durant la pandémie de covid-19*. Addis Ababa. (disponible en ligne, à l'adresse: http://www.fao.org/3/ca8655fr/ca8655fr.pdf)

REMERCIEMENTS

Ce profil de pays fait partie d'une série produite par le programme FIRST (Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation). En élaborant ces profils, le programme FIRST - un partenariat stratégique entre la FAO et l'Union européenne - répond aux appels au soutien des gouvernements et des partenaires du développement et de l'aide humanitaire. Dans certains pays, FIRST a uni ses forces à celles du Réseau mondial contre les crises alimentaires.

Ce document a été produit par la représentation de la FAO au Niger. Le processus a été mené par **Gervais Ntandou Bouzitou**, responsable politique de FIRST au Niger, avec un appui de la délégation de l'Union européenne au Niger et du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) qui ont facilité l'accès à l'information. Il a bénéficié des contributions de **Mado Diakité**, assistante technique au HC3N, **Aboubacar Mahamadou**, responsable de la cellule Nutrition du HC3N et de l'équipe de gestion de FIRST.

Cette publication a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les vues de l'Union européenne.

COFINANCÉ PAR
L'UNION EUROPÉENE

© FAO, 2020
CB1595FR/1/11.20

Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

FAO. 2020. *Systémes agroalimentaires nationaux et la covid-19 au Niger. Effets, réponses et implications à long terme.* Rome.
https://doi.org/10.4060/cb1595fr